

# Communiqué de presse CGT-HSM Hôpitaux de Saint-Maurice !

12/14 rue du Val d'Osne 94410 Saint-Maurice. Val de Marne

## **Païement des salaires : La Direction doit respecter ses engagements !**

**Salaires amputés, la colère gronde aux Hôpitaux de Saint-Maurice.  
Les salaires du mois de mai des agents des Hôpitaux de Saint-Maurice n'ont été que partiellement versés.**

Pour le mois de mai, aux Hôpitaux de Saint-Maurice, 1120 agents sur 2300 ont vu leurs salaires amputés de 200 à 500€, soit 25% du montant normal. Ils se retrouvent avec pour certains des salaires inférieurs à leurs salaires de base et en dessous du SMIC !

Jeudi 28 mai, une centaine d'agents accompagnés du syndicat CGT-HSM ont envahis la Direction Générale pour réclamer leur dû. La Direction des Ressources Humaine a alors promis une régularisation pour la fin de la semaine suivante.

Vendredi 29 mai à 16h, la DRH annonce ne pas pouvoir tenir ses promesses et demande aux syndicats de choisir entre deux options pour le mardi suivant au plus tard :

- Tenter de corriger les 1120 dossiers pour le 5 juin. Mais la DRH prétend que cela risque de générer à nouveau des erreurs (sans dire lesquelles ni avec quelle probabilité).
- Corriger uniquement les catégories C (les plus bas salaires, soit 300 dossiers) pour le 5 juin. Les 820 autres seraient corrigés pour le 17 juin.

**La CGT des HSM refuse de prendre seule cette décision et propose une Assemblée Générale de tous les agents mardi 2 juin à 14h devant la DRH** pour décider collectivement si nous acceptons une des propositions de la DRH ou si **nous imposons une autre solution** plus rapide et plus juste pour tous car cette situation ne peut être tolérée plus longtemps !

**Dans une lettre spontanée et collective adressée à leur DRH** (cf. lettre ci-jointe) **les agents demandent « d'être correctement rémunérés pour un travail correctement effectué ».**

Cette AG sera l'occasion de discuter des mobilisations dans les hôpitaux, du rassemblement devant l'ARS départementale du 4 juin et de la manifestation du 16 devant le ministère de la Santé. Cela fait 10 ans que le salaire des fonctionnaires, et donc des hospitaliers, est gelé. La crise COVID a montré à quel point les revendications que nous portons depuis des années sont justifiées. Nous sommes encore plus déterminés à obtenir l'augmentation des salaires (+300€ pour tous), des lits, des services, des budgets hospitaliers...

La CGT des Hôpitaux de Saint-Maurice  
Dimanche 31 mai 2020.

**Contact presse :** David FRANCOIS : 06.98.59.76.01  
Coralie LE ROY : 06.19.19.37.09  
Yann DUVINAGE : 06.27.58.39.15  
Charlotte Bourgoin : 07.83.25.30.74